Image not found or type unknown

Problèmes avec gestionnaire immob

Par **clbibou**, le **02/04/2014** à **16:52**

Bonjour a tous,
Il y a un mois j'ai signé un bail de location. Il devait prendre effet le 04.04 et je devais avoir les clefs ce jour la. On vient de m'informer que je n'aurais pas les clefs car des travaux de carrelage dans toutes les pièces (malfaçon garantie décennale)vont être effectué. J'aurais les clefs que dans un mois. J'ai appris par la personne qui a rédigé l'état des lieux que ce logement était considéré hors stock par son état de délabrement. L'ancien locataire m'a fait part qu'effectivement il partait avec tapisseries non refaites et déchirées et d'autre choses a refaire. Mon gestionnaire immobilier me dit que les travaux de tapisseries moquettes etc... ne seront pas effectuées a mon arrivée dans un mois car les délais sont trop court. On me ballade, je souhaite intégrer un logement propre quels sont mes recours pour que je puisse exiger que les travaux soient effectués avant mon arrivée. Avec mes remerciements. Bonne journée a tous.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés